Bailly le mag

Numéro 46 avril - mai 2023

Inclusions
Faire que chacun ait sa place à Bailly-Romainvilliers

Bailly agit

Tonte : la méthode douce, l'écopâturage

Bailly soutient

Aide aux associations : promouvoir l'animation locale et le haut niveau

Bailly instruit

Le b.a.-ba de l'urbanisme : déclaration de travaux et permis de construire

www.bailly-romainvilliers.fr

Bailly sommaire

Bailly agit

4 Futurs itinéraires cyclables

5 Poste de police : le chantier s'achève

6 Bienvenue à Tesla et Multivac

7 Biodiversités

Bailly s'épanouit

10 Rendez-vous givrés, en images

Bailly dossier

15 Inclusions : faire que chacun ait sa place à Bailly-Romainvilliers

Bailly soutient

22 École de musique

23 Aides aux associations : promouvoir l'animation locale et le haut niveau

Bailly instruit

24 Le b.a.-ba de l'urbanisme : déclaration de travaux et permis de construire

Bailly Talents

27 Belinda May et Cécile Baudin, romancières

Bailly informe

26 Infos pratiques

Tribune Libre

26 Expression des groupes politiques

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux petits Romainvillersois !

Bapate N'DIAYE né le 9 novembre 2022 (1)

Alba BRUNO née le 13 novembre 2022

Liam GALLET né le 29 décembre 2022

Nicoletta MAILLO CHANCA né le 25 janvier 2023 (2)

Eliott RABILLER né le 6 février 2023 (3)

Hugo BONIN né le 14 février 2023 (4)

1

2

3

4

Ils se sont dit oui !

Élodie HARI et Nicolas GILLES le 21 mai 2022

Pauline OBJOIS et Florian CREUZE le 2 décembre 2022

Sandrine BONNET et Christophe HUSSON le 18 février 2023

Édito

Anne Gbiorczyk
Maire de Bailly-Romainvilliers

Chères Romainvillersoises,
chers Romainvillersois,

Notre pays fait face à une crise économique qui impacte durablement la capacité à agir des élus locaux.
En 2023, les marges de manœuvre budgétaires sont réduites et la situation appelle à la vigilance et à la responsabilité.
Pour autant, nos finances communales restent saines.
En modernisant en profondeur notre éclairage public, nous avons anticipé les hausses des tarifs de l'énergie. Nous ne rencontrerons pas de difficultés majeures à ce titre.

Durant les trois premières années de notre mandat, impactées jusqu'à ce jour par des crises successives, nous avons appris à être prudents dans nos choix d'investissement et nos arbitrages, sans pour autant trahir les engagements pris lors de notre élection en 2020 :
- gels des tarifs publics, dont ceux de la cantine,
- maintien de la baisse de 5 points du taux de la taxe foncière communale,
- augmentation du budget du CCAS.

Dans ce contexte, nous allons consacrer **l'année 2023 à la valorisation et à la rénovation de nos espaces et équipements,** et plus particulièrement :
- démarrage des études des réaménagements de la rue des Berges,
- lancement du programme pluriannuel d'investissement dans les écoles,
- remplacement d'équipements vétustes dans les gymnases et rénovation des deux courts de tennis extérieurs,
- réfection des chaussées,
- sécurisation de passages piétons, et achat de mobilier urbain,
- lancement de la réfection des bassins d'entrée de ville,
- travaux de marquage au sol rue du Clos Bassin,
- création d'une aire de jeux,
- aménagement d'un espace d'écopâturage,
- remplacement d'arbustes, de balconnières et aménagements arborés,
- poursuite du développement des pistes cyclables.

Les travaux des Conseils de quartiers sont désormais intégrés dans nos projets de ville. Ce sont les aménagements du futur parc des Alizés qui ont été plébiscités.
Et puis, je vous le disais lors de la cérémonie des vœux, la convention signée avec Disney en 1987 prévoit la suite du développement du territoire du Val d'Europe, et ce sera bientôt, à nouveau, notre tour.
D'abord à partir de 2026, pour les secteurs du **Prieuré** et de **La Motte,** pour se terminer à horizon 2038 par la plaine de **Lilandry,** qui a suscité tant de mensonges et de manipulation par nos actuels opposants.
Il nous faudra ensemble être très vigilants pour faire cohabiter harmonieusement les espaces verts et de loisirs, les activités économiques puis les habitations.
C'est ensemble que nous construirons notre cadre de vie de demain.
J'y mettrai toute mon expérience et ma connaissance des institutions.

Très sincèrement,

Anne Gbiorczyk
Maire de Bailly-Romainvilliers

Bailly le mag N° 46 est édité par la Mairie de Bailly-Romainvilliers - 51, rue de Paris 77700 Bailly-Romainvilliers – Tél. : 01 60 43 02 51 • **Directrice de la publication :** Anne Gbiorczyk • **Rédaction :** Valérie Bimbert • **Couverture :** Mairie de Bailly-Romainvilliers • **Crédits photos :** DR, Mairie de Bailly-Romainvilliers, crea-photo • **Conception/réalisation :** Hermès Communication Tél. : 01 40 80 22 40 • **Impression :** Klein Imprimerie Tél. : 01 60 42 44 40 IMPRIM'VERT • **Dépôt légal :** 1er trimestre 2023.

Abonnez-vous et recevez chaque semaine, la Newsletter de Bailly en vous inscrivant sur le site de la ville

Venez liker la page Bailly-Romainvilliers-Mairie

Futurs itinéraires cyclables

D'ici à 2025, de nouvelles pistes romainvillersoises permettront de rejoindre les chemins du Val d'Europe.

Pour sécuriser les déplacements à vélo, le schéma des itinéraires cyclables du territoire prévoit trois futurs tracés qui traverseront Bailly-Romainvilliers.
Boulevard des Artisans, l'Établissement Public d'Aménagement créera une piste cyclable bidirectionnelle en 2023-2024.
La commune prévoit, elle, d'aménager la piste cyclable de la **rue de Bellesmes** en 2025. Suivra la création d'une **voie verte et d'une zone 30** entre la rue de Bellesmes et la rue du Poncelet.
À partir de 2024, des arceaux de stationnement pour vélos équiperont progressivement toute la ville.
Utilisées par des usagers toujours plus nombreux, les voies cyclables bénéficient pour leur création de soutiens financiers pouvant aller jusqu'à 80 % du montant des travaux. La Région Île-de-France sera notamment sollicitée par les maîtres d'œuvre pour financer ces investissements estimés à 835 000 € hors taxes. ❖

Le contrat global de territoire signé

L'ensemble des maires du Val d'Europe et le président de l'agglomération ont signé la Convention territoriale globale le 30 mars dernier.

La mairie avait accueilli les différentes étapes de l'élaboration du contrat global de territoire en 2022.

Elle devient le nouveau cadre contractuel entre les collectivités locales et la Caisse d'Allocations Familiales pour maintenir et développer les services aux familles, en matière d'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire et pour améliorer l'accessibilité tarifaire aux équipements.
La démarche partagée par les villes du Val d'Europe, Val d'Europe Agglomération et les institutions partenaires a permis de dresser un diagnostic social du territoire. Chaque plan d'actions communal programmé sur cinq ans dresse les grands axes stratégiques finançables par la CAF dans les domaines suivants : parentalité, animation de la vie sociale, jeunesse, logement, enfance. Les actions sont évaluées chaque année. ❖

Chiffres-clés

7 368
Romainvillersois
Insee, population légale au 01/01/2023

Écopâturage

Tonte : la méthode douce

Depuis quelques jours, des moutons solognots tondent avec gourmandise le terrain derrière la Maison des associations.

Les moutons solognots sont une espèce rustique et résistante, protégée car proche de l'extinction.

Jusqu'à l'automne, ces herbivores remplaceront avantageusement les tontes mécaniques, sur le terrain clos pour l'occasion près du cimetière.
Circuit vertueux, l'écopâturage dépasse la simple tonte par l'animal car il permet de développer la biodiversité : apport d'engrais naturel, dissémination des graines par les animaux, qui favorisent la diversité des plantes… Les bienfaits sont nombreux.
Le prestataire, adhérent et membre fondateur de la Fédération française d'éco pâturage, met à disposition ses animaux et assurera le suivi sanitaire régulier des brebis.
Pour ses autres espaces verts, la ville privilégie la tonte mécanique et le désherbage manuel. ❖

Poste de police : Le chantier s'achève

Derniers coups de peinture pour le nouveau poste de la police municipale. Les travaux s'achèvent fin avril. Le centre de surveillance urbaine pourra alors s'installer. Le bureau de police recevra le public au plus tard à la rentrée de septembre, boulevard des Sports. Les anciens locaux pourraient recevoir la Structure Information Jeunesse, actuellement logée avec la Maison des Jeunes.

Arrêt du bus 34 « Centre aquatique » : une mise aux normes nécessaire

Depuis l'ouverture du centre aquatique, la municipalité demande la réalisation d'un arrêt de bus normé. Et pour cause : les usagers de la ligne 34 se retrouvent souvent les pieds dans la boue à leur descente. Le lieu est par ailleurs jugé dangereux par les utilisateurs de poussettes, obligés de descendre sur la route départementale 231. Val d'Europe Agglomération a réalisé des aménagements provisoires, qui s'avèrent encore insuffisants. Les élus romain-villersois ont donc fait remonter leurs doléances auprès du Département de Seine-et-Marne pour mettre aux normes PMR les arrêts et créer des cheminements piétons stabilisés.
Cet aménagement pourrait être réalisé par le gestionnaire des routes départementales avant fin 2024. ❖

La Ville a sollicité le Département pour aménager des arrêts de bus sécurisés devant le centre aquatique.

« Le territoire a su se doter d'une véritable dynamique économique et attirer aujourd'hui les plus grands noms. »
Anne Gbiorczyk, maire

Inaugurations

Bienvenue à Tesla et Multivac

Il y a bien une vie économique dans l'Est parisien : après l'installation de Tesla et Multivac dans le parc international d'entreprises, la commune verra l'ouverture prochaine de l'hôtel Kompose (avenue Gutenberg) et du centre de formation Deloitte.
Les élus du territoire ont salué le résultat d'un travail conjoint mené depuis plusieurs années par les acteurs locaux, élus et techniciens communaux et de Val d'Europe Agglomération, développeurs et aménageurs publics et privés. ❖

Inauguration du centre Tesla le 2 février.

©MIPIM/S d'Halloy

Le projet Deloitte primé

Prix du meilleur projet alternatif : c'est le titre décroché par le projet romainvillersois au Salon international des professionnels de l'immobilier le 17 mars dernier. Le MIPIM a rassemblé cette année près de 30 000 congressistes et professionnels de l'immobilier, 90 pays et les plus grandes villes et métropoles mondiales.

Emploi/formation

La Structure Info Jeunesse accompagne les jeunes vers l'emploi

Semaine parcours citoyen

Avec Villages Nature, l'équipe d'animation de la SIJ a présenté aux classes de 4e les métiers de l'hôtellerie, de l'animation et du sport. Des interventions programmées dans le cadre de la semaine Parcours citoyen du collège les Blés d'or du 14 au 17 février.

Art oratoire

Au lycée Émilie du Châtelet, l'équipe jeunesse a initié une classe de remise à niveau à l'art oratoire le 18 février. Les jeunes ont ensuite simulé des entretiens d'embauche avec les professionnels des Villages Nature.

Salon de l'emploi

« Place à l'emploi Val d'Europe », le salon de l'emploi et de la formation du Val d'Europe, est un rendez-vous immanquable pour rencontrer les jeunes en recherche de conseils d'orientation, de formation et d'emploi.
Partenaire, la SIJ a tenu un stand d'information, proposé les offres d'emploi des collectivités du Val d'Europe et a participé à l'animation « booste ton entretien » le 30 mars dernier, au gymnase de Coupvray. Deux alternantes de la mairie y ont apporté leurs témoignages. ❖

Nuit de l'orientation

Les animatrices de la Structure Info Jeunesse étaient présentes pour la première fois lors de la nuit de l'orientation organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie en direction des jeunes et de leurs familles, le 4 février à Serris. 1300 visiteurs ont été touchés.

Biodiversités

En ville, la nature reprend ses droits. Les petites bêtes et les fleurs sauvages gagnent du terrain, pour le bien de tous.

100 % vivaces !

Les fleurs vivaces remplaceront progressivement les annuelles sur la commune. Les premiers spécimens ont été plantés cette année.

Orchidées sauvages et tonte différenciée

Espèce menacée, l'orchidée sauvage fait l'objet d'une attention particulière en ville. Présente dans certaines pelouses, elle est protégée par la gestion différenciée, qui laisse une partie de l'espace en prairie.
Ce mode de tonte préserve les sols et contribue à la nourriture des insectes et autres pollinisateurs.

Micro-habitats

Ces petits tas de bois, de foin et amas de pierres sont des micro-habitats en faveur de la biodiversité. Ils sont installés sur plusieurs bassins d'eaux pluviales par Val d'Europe Agglomération, gestionnaire. D'autres viendront au moment des fauchages fin septembre.

Terre de Jeux Paris 2024

Bailly olympique

Retour sur deux évènements labellisés « terre de jeux Paris 2024 » en février. Et ci-contre, le prochain rendez-vous olympique : place aux riders !

▲ *La conférence-débat « passage de témoin », une rencontre entre habitants et sportifs de haut niveau du territoire, vendredi 10 février à la Ferme Corsange.*

◀ *« Bailly style », un battle olympique animé par BBoy Yashiro, samedi 11 février : La Ferme Corsange archi-comble pour honorer le breakdance ou breaking, nouvelle discipline olympique, devant un public de tous âges conquis.* ▼

C'EST ENCORE
LA MEILLEURE FAÇON DE RIDER

20 TERRE DE JEUX 24

SAMEDI
6 MAI 2023

SKATEPARK
BAILLY-ROMAINVILLIERS
14H - 19H

Renseignements service jeunesse et sports
en mairie ←
01 60 43 60 54 ←

+ d'informations

BAILLY ROMAINVILLIERS

Mairie-Bailly-Romainvilliers www.bailly-romainvilliers.fr

En images

Rendez-vous givrés

... mais chaleureux dans toute la ville ! Tradition oblige : Noël, galette et les vacances d'hiver étaient au cœur des moments de rencontre.

Accueil des nouveaux habitants samedi 3 décembre en mairie.

Brocante de l'enfance dimanche 27 novembre, gymnase de Lilandry.

Remise des médailles du travail samedi 18 mars en mairie.

Féerie de Noël les 10 et 11 décembre.

Noël à la crèche Saperlipopette vendredi 9 décembre

Noël à la crèche Ribambelles vendredi 16 décembre

Distribution des livres de Noël dans les écoles, les 15 et 16 décembre.

Bailly s'épanouit

Repas de Noël des seniors les 13 et 14 décembre.

Galette des rois des aînés vendredi 27 janvier.

Don du sang jeudi 2 février à la Maison des fêtes familiales.

Mount Batulao, ***spectacle pour tout-petits mardi 17 janvier à la Ferme Corsange.***

Ateliers créatifs « perdus dans l'espace » avec les enfants des accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver, en lien avec le spectacle Horizon à la Ferme Corsange.

Exposition-rencontre avec les conseils de quartier sur les projets d'aménagement, samedi 4 février en mairie.

MAI ET JUIN 2023

CANDIDATEZ POUR DEVENIR CONSEILLER DE QUARTIER !

des témoignages en vidéo

Visitez le site
JEPARTICIPE.BAILLY-ROMAINVILLIERS.FR

Renseignements :
Service démocratie participative 01 64 63 26 76

BAILLY ROMAINVILLIERS

Communication gestuelle en crèche et au relais petite enfance du Val d'Europe.

Inclusions

Faire que chacun ait sa place à Bailly-Romainvilliers

Nous avons interrogé ceux qui s'attachent à rendre concrète l'inclusion dans la ville. Responsables associatifs, agents communaux, parents, enseignants, animateurs, éducateurs de jeunes enfants, élus, employeurs… Ils rendent plus visibles les personnes handicapées, malades ou fragilisées.

« L'inclusion concerne les handicaps visibles, invisibles, les maladies qui réduisent votre autonomie et votre mobilité, voire tout ce qui vous exclut du système, avec ou sans handicap. L'inclusion, c'est aussi le regard des gens qui doit évoluer sur les personnes qui ne correspondent pas aux standards ».

Valérie Le Grasse,
conseillère municipale en charge de l'inclusion
et présidente d'association

Accessibilité des lieux publics

Dans le cadre de sa politique inclusive, la municipalité engage les moyens pour rendre plus accessibles ses espaces et services publics.

Bientôt, des aires de jeux inclusives à Bailly-Romainvilliers

Samia, directrice des services techniques de la ville

Les services techniques intègrent une réflexion systématique sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à chaque rénovation des bâtiments. Ce sont par exemple, la pose des bandes podotactiles de couleurs dans les écoles.
Nos futures aires de jeux et sportives seront inclusives. Concrètement, ce seront des toboggans plus larges, des balançoires avec bascule spécifique, des systèmes d'amplificateurs de sons, ...
En termes d'emploi, nous avons confié à l'ESAT la propreté de la ville avec la collecte périodique des poubelles et le nettoiement des voiries.
Le Centre technique municipal accueille aussi régulièrement des travailleurs handicapés en stage. ❖

Le Duoday, une journée de partage d'expérience entre agents communaux et personnel de l'ESAT.

Baptiste, directeur du centre culturel, membre du Pôle Art & Handicap de Seine-et-Marne (Collectif Scènes 77)

Le réseau « art et handicap » accompagne les professionnels autour de trois axes : l'accueil de personnes handicapées dans les salles, l'accès des artistes professionnels à la scène, et la pratique artistique des personnes en situation de handicap. L'objectif est de traiter l'accessibilité dans sa globalité, au-delà du simple accès aux personnes à mobilité réduite existant.
La Ferme Corsange marquera la poursuite de son engagement par une ouverture de saison 2023 dont le spectacle sera bilingue en Langue des Signes Française -LSF.
L'inclusion, c'est adapter la technique, penser dès la programmation et concevoir des projets artistiques porteurs pour faciliter l'accès à la culture, en mixité. ❖

Spectacle d'inauguration du Pôle Art et Handicap en septembre 2022, à la Ferme Corsange.

Bien accueillir les enfants ayant des troubles de la santé

« Depuis 2019, la Caisse d'Allocations Familiales soutient la commune dans le cadre d'appels à projets. Son aide finance en partie l'axe fort de notre Projet éducatif de territoire, qui est d'accueillir dans les meilleures conditions de sécurité et de confort des enfants atteints de handicaps et de troubles de la santé. Grâce à cela, nous avons lancé la formation du personnel. Un groupe référent handicap existe sur chaque accueil de loisirs. Une psychologue est à la disposition des animateurs pour les accompagner sur l'analyse de situations. Enfin, nous acquérons progressivement le matériel spécifique pour aménager des espaces sensoriels. »

Anne Gbiorczyk, maire

Émilie, référente inclusion en accueil de loisirs

Entre 20 et 25 enfants à besoins spécifiques sont accueillis sur les trois centres. Une majorité d'entre eux est porteuse de handicaps non visibles. Pour gérer la diversité des besoins, le dialogue avec les familles et les co-intervenants est primordial.
Le passeport santé suit l'enfant à besoins spécifiques quand il change de structure, pendant les vacances par exemple. Les animateurs peuvent ainsi mieux connaître ses besoins particuliers.
Tous les animateurs sont impliqués et concernés. Chacun est susceptible d'accompagner un enfant à besoins spécifiques.
Avec les autres référents « inclusion », mon rôle est d'harmoniser les pratiques et actions des trois accueils de loisirs. Nous sensibilisons aussi tous les enfants en proposant des évènements : l'exposition sur l'autisme en avril, la journée « Non au harcèlement, oui à l'inclusion » le 17 mai prochain... ❖

L'École multisports, pour tous les enfants.

Des espaces sensoriels équipent déjà deux accueils de loisirs. Moins de lumière, moins de bruit, du matériel adapté pour permettre à l'enfant de s'apaiser, de décompresser.

La journée de l'inclusion dans les accueils de loisirs en 2022, renouvelée le 17 mai prochain.

Inclusion, le livret des parents

Retrouvez toutes les informations et les adresses utiles dans « Inclusion, le Livret des parents » : services municipaux, organismes, associations, plan d'accompagnement personnalisé en crèche, accueil de loisirs, maison des jeunes...

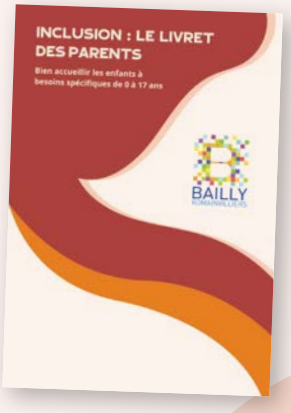

Téléchargeable sur www.bailly-romainvilliers.fr/Education/Parents et disponible dans les structures municipales.

Lucas, animateur sportif

L'École multisport accueille quelques enfants à besoins spécifiques : trisomie, autisme, hypersensibilité... Nous devons adapter certaines activités : intégrer progressivement un enfant qui refuse d'être touché au jeu du chasseur et de l'épervier, expliquer l'activité par mimétisme et par gestes avec un enfant qui ne parle pas, le rassurer quand il y a hyper appréciation du danger...
J'ai constaté leurs progrès et cela fait très plaisir : dans les sports de préhension, ces enfants acceptent aujourd'hui d'aller au contact. ❖

Communication gestuelle et petite enfance

Pulcherie, assistante maternelle

Dans le cadre des offres de formation continue transmises chaque année par le Relais Petite enfance du Val d'Europe, j'ai suivi une formation de langue des signes. Mon but était de mieux communiquer avec les enfants qui ne parlaient pas encore. Aujourd'hui je chante en langue des signes, cela anime et rend ce moment très agréable. Je répète les mots en même temps que je le signe. Et le mot sort chez l'enfant d'un seul coup, quand on ne s'y attend pas. ❖

Myriam, directrice de crèche

La communication gestuelle est la langue des signes adaptée aux tout-petits.

Le personnel de la crèche l'utilise pour parler à l'enfant. La communication gestuelle accompagne la verbalisation, elle n'entraîne donc aucun retard de langage mais facilite la compréhension.

Les petits et leurs parents s'en saisissent très vite. En trois mois les enfants connaissent plusieurs signes pour exprimer leurs émotions : tristesse, colère, besoin d'un câlin… ce qui réduit la frustration. Le niveau sonore baisse aussi considérablement : signer le mot « stop » sans élever la voix est tout aussi efficace !

Anabelle, notre référente santé et accueil inclusif, veille à l'accueil individualisé de chaque petit à besoins spécifiques en collaboration avec les directrices de crèche. Le SESSAD nous prête du matériel. Un cahier de transmission suit l'enfant. Enfin, tout un staff médical peut intervenir dans nos structures en fonction du besoin. ❖

Démocratie participative : les citoyens intègrent l'inclusion dans les projets

Ci-contre, le numérique accessible aux seniors, avec une formation en 2023, sur proposition du Conseil des Sages.
À droite, les conseillers du quartier du Golf ont intégré l'accessibilité et l'inclusion dans leur projet d'aménagement de l'espace vert des Alizés.

Jeanny, retraitée, membre du Conseil des sages

Le conseil des sages a travaillé et testé une formation au numérique *(ndlr : prochainement proposée aux habitants de plus de 65 ans)*. Les seniors n'ont pas tous la maîtrise d'internet. L'animateur de l'association « Prévention retraite Île-de-France » nous a donné des astuces pour détecter les faux mails, savoir quel paiement utiliser, quelles données ne pas divulguer. J'arrive à me débrouiller, avec cette formation et avec l'aide de mes enfants. ❖

Cécile, conseillère de quartier

Notre projet d'aménagement de quartier souhaite répondre à tous les types de population : enfants, jeunes, adultes, seniors, personnes en situation de handicap.

Nous avons d'abord pensé à une balançoire car il y en a peu sur le territoire ; une balançoire inclusive, comme il en existe à Magny-le-Hongre à côté de l'Église. Nous avons constaté qu'elle était utilisée par tous les enfants sans distinction.

Ensuite, lors des jeux de rôle organisés par l'atelier d'urbanisme, certains ont tiré le rôle « personne à mobilité réduite ». Il fallait donc aménager les cheminements pour permettre leur passage, ce que nous avons travaillé en particulier sur le chemin de Toque-Bois.

En ville nouvelle, il reste encore beaucoup à faire pour rendre tous les cheminements d'origine accessibles. ❖

Famille et handicap, une mission départementale

En matière de handicap, les familles et aidants familiaux sont en première ligne. En pleine conscience, les élus départementaux agissent au quotidien.

Diane, parent d'un enfant en situation de handicap, membre de la commission handicap du Centre communal d'action sociale au titre de l'Union départementale des associations familiales

Nous avons appris la trisomie 21 de Nathan à sa naissance. L'assistante maternelle qui devait l'accueillir a décliné car une famille refusait de lui confier son enfant en même temps que le mien. Il a finalement intégré une crèche privée à Serris. Comme tout s'y passait bien, nous avons refusé l'offre de place en crèche municipale l'année suivante. Nathan est aujourd'hui scolarisé à l'école des Coloriades où tout se passe merveilleusement bien. Nous avons obtenu du rectorat deux redoublements compte-tenu de son retard, après quelques tracas administratifs résolus.

L'accueil périscolaire du matin m'a permis de faciliter le passage à l'école. Le midi il a son panier-repas, avec un PAI -Projet d'accueil individualisé-. Il fréquente aussi l'école multisport, la médiathèque, il fait du piano, a pratiqué le babygym... C'est un enfant solaire, qui se lie très facilement, même s'il ne parle pas.

Il y a une atmosphère bienveillante dans la ville ; je n'y ai jamais ressenti le poids du regard des autres. Cela nous enracine ici. ❖

L'entretien

Anne Gbiorczyk, présidente de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de Seine-et-Marne -CDAPH77

Anne Gbiorczyk, vice-présidente départementale, aux côtés de Jean-François Parigi président du Conseil départemental de Seine-et-Marne

Quel est le rôle de la CDAPH ?

La commission valide les évaluations faites auprès d'enfants et d'adultes par les équipes pluridisciplinaires de la Maison départementale des personnes handicapées -MDPH.

La validation d'une reconnaissance de handicap est-elle rapide ?

Les deux ans d'attente n'existent plus, fort heureusement ! Chaque semaine, 80 % des demandes, surtout de renouvellement, sont validées sur liste pour aller vite. Les 20 % restants, une cinquantaine de dossiers chaque semaine, font l'objet de débats entre membres de la CDAPH : associations de parents, de salariés, d'entreprises et du monde du handicap, institutionnels (Agence régionale de santé, Éducation nationale...), représentants CAF et Sécurité sociale, et gestionnaires d'établissements pour personnes handicapées.

Chiffres-clés

84
personnes reçues par jour en moyenne à la MDPH 77

2 282
dossiers instruits en CDAPH en un mois (déc. 2022)

Source : MDPH77

Comment s'articule votre action avec celle de vice-présidente du Conseil départemental ?

L'inclusion se décline dans chacun des projets du Conseil départemental : dans les collèges avec la mise en place de salles de confiance, dans le sport avec le soutien aux sportifs de haut niveau dans le cadre de Paris 2024 (Yohan Peter, notre handiescrimeur, en bénéficie), dans la culture avec le Pôle art et handicap inauguré à la Ferme Corsange... Sans oublier les actions en faveur des nombreux aidants familiaux, qui s'épuisent et ne s'accordent aucun répit. ❖

Ci-contre, Olivier Helan Chapel, président du club des Mousquetaires, et Yohan Peter, handiescrimeur multimédaillé : un duo indéfectible pour sensibiliser tous les ans les enfants des accueils de loisirs et des écoles de la ville au handisport.

À droite, inauguration du pôle art et handicap de Seine-et-Marne en septembre 2022.

Travail et handicap

En milieu ordinaire ou en milieu protégé, le travail est un lieu essentiel d'inclusion.

Éric, directeur de l'ESAT

L'ESAT accueille des travailleuses et travailleurs handicapés de 18 à 60 ans en milieu protégé. Nous proposons des prestations dans divers domaines : espaces verts, voirie, apiculture et produits du terroir, emballage à Bailly, couture et blanchisserie à Hautefeuille. Notre cuisine centrale produit chaque jour 500 repas dont 400 partent chez un client.

Les travailleurs handicapés sont en relation avec les clients et les habitants. Vous pouvez les rencontrer quand ils nettoient la voirie, sur les marchés de Noël, mais aussi le vendredi matin à l'ESAT pour la vente de produits apicoles. Tenir une caisse, accueillir le client, gérer le paiement par carte, c'est aussi cela, l'inclusion et l'autonomie.

Les apprentissages et les progrès sont possibles et mesurables : chaque tâche est découpée, effectuée pour aller du plus facile au plus minutieux.

La différence entre milieu ordinaire et milieu protégé, c'est qu'ici, nous adaptons le travail à la personne, avec la présence constante d'un responsable d'atelier qui manage et fait l'interface avec le client.

Nos clients travaillent avec l'ESAT par conviction. Ils bénéficient d'avantages fiscaux. Recourir au travail adapté leur permet enfin d'atteindre l'obligation légale qui impose depuis 2005 d'employer des personnes handicapées, ce qui n'est pas toujours possible en termes d'équipement et d'encadrement. L'ESAT permet enfin d'inscrire l'entreprise dans une véritable démarche RSE -responsabilité sociale des entreprises. ❖

Gaëlle, chargée de mission Cap Emploi 77

Cap Emploi accompagne les demandeurs d'emploi reconnus handicapés dans leur insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail, mais aussi les salariés ou agents dans des situations de risque de perte d'emploi du fait de l'état de santé ou de la situation de handicap.

Dans le cadre de mes missions, je prospecte les employeurs publics pour trouver des offres d'emploi. La mairie de Bailly-Romainvilliers s'est montrée très réceptive à nos propositions.

Il faut savoir que dans 80 % des cas, embaucher une personne handicapée ne demande pas d'aménagement de poste. Nous communiquons des points d'alerte à l'employeur pour réduire l'écart entre le poste et le handicap, sans l'informer sur la nature du handicap, ce qui serait discriminatoire. Ce peut être un temps de pause supplémentaire pour permettre à un diabétique de vérifier son taux d'insuline, des ports de charge limités pour une sciatique chronique, etc. Le médecin du travail pourra préconiser des aménagements de poste si nécessaire.

Il existe un large panel d'outils pour compenser certains handicaps.

Je constate que le principal frein à l'embauche est la représentation faussée du handicap, en raison d'a priori ou de situations antérieures mal vécues par l'employeur comme des arrêts maladie à répétition de personnes dont la situation de handicap vient d'apparaître. Nous proposons à l'embauche des personnes dont l'état de santé est stabilisé, généralement très volontaires pour reprendre le travail. Notre rôle est aussi de sensibiliser les employeurs pour dédramatiser la notion de handicap, et mettre tout le monde sur un pied d'égalité pour permettre à chacun, simplement, de travailler. ❖

Les travailleurs handicapés de l'ESAT de Bailly-Romainvilliers fabriquent et vendent leur miel.

Troubles des apprentissages

Valérie Le Grasse, conseillère municipale déléguée à l'inclusion et présidente de l'association Dys77

Selon l'OMS, 8 à 10 % de la population serait touchée par les troubles spécifiques du langage et des apprentissages. On ne guérit pas d'un trouble dys, on apprend à le compenser. On est souvent plusieurs dys à la fois (dyslexique, dysphasique, dyspraxique, ...) ce qui complique le diagnostic et la prise en charge. Par ailleurs, 32 % des enfants dys sont aussi précoces, en échec scolaire.
Le rôle de l'association Dys est double : nous soutenons d'abord les familles. Les parents nous contactent souvent dans l'urgence, lorsque l'enfant est en souffrance psychologique. Il est très difficile de reconnaître que son enfant est atteint de troubles ou de handicap : c'est violent et culpabilisant. C'est pourquoi nous avons beaucoup d'appels mais très peu d'adhérents.

L'association intervient aussi pour Informer médiathécaires, enseignants et Accompagnants des élèves en situation d'handicap (AESH) à leur demande.
Notre seconde mission est de faire avancer la réflexion auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître la particularité des troubles dys. En 2008, année de notre création, les dossiers « dys » n'existaient pas encore à la Maison départementale des personnes handicapées !
Trop souvent, la volonté d'inclusion repose sur la bienveillance d'une personne concernée dans son cercle familial. Mais les moyens naissent d'une volonté politique commune, encore loin d'être atteinte malgré la loi de 2005. J'espère sincèrement que l'association, qui repose sur quatre personnes, ne disparaîtra pas avant d'y parvenir. ❖

Unité Localisée d'Inclusion Sociale

À l'école des Girandoles, le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) permet d'accueillir 12 enfants en situation de handicap pour lesquels une scolarité spécifique est préconisée.
Ici, une délégation de la CDAPH, lors d'une visite de terrain le 24 mars dernier.

Évènement

Nuit du handicap : la rencontre est une fête ! Samedi 10 juin

Une après-midi joyeuse et conviviale, ouverte à tous, place de la Mairie.
Ateliers partagés autour des loisirs, culture, avec des activités braille, langue des signes, etc.
Cet événement est ouvert à tous, personnes en situation de handicap ou pas.
Il est proposé par la commission « Handicap » du Centre Communal d'Action Sociale, avec la participation de partenaires du domaine du handicap.

École de musique

Masterclass et concert

Désormais partenaire avec le conservatoire de Marne-et-Gondoire, l'École de musique a poursuivi ses activités cette saison avec maestria.

Chiffre-clé

71

adhérents Romainvillersois

1. Dans le cadre du spectacle « Pianoïd », la ville et l'École de musique ont organisé une masterclass avec Édouard Ferlet, pianiste renommé, le 4 février au matin.
2. Les élèves ont assisté aux balances l'après-midi avant d'assister au concert de l'artiste en soirée à la Ferme Corsange.
3. Le concert des enseignants, le samedi 18 mars à la Ferme Corsange. ❖

Renseignements :
École de musique intercommunale à Bailly-Romainvilliers. 3, boulevard des Écoles.
Horaires : du mardi au vendredi de 11h à 13h et de 14h à 19h
Mail : musbailly@marneetgondoire.fr. Tél. : 06 32 12 37 82 ou 01 60 43 67 56

À savoir

Associations, comment vous faire connaître ?

Panneaux d'affichage libre : ils sont à disposition des associations notamment, devant les équipements sportifs (halle des sports, gymnase Lilandry), la Maison des associations et la rue des Mûrons face au panneau d'affichage municipal. Un 5e panneau sera posé en 2024 devant les tennis une fois la piste cyclable réalisée.
Quelques règles de base pour l'affichage: format A4 (21x29,7 cm), pas de noir et blanc (réservé à l'administration), mention du nom de l'imprimerie, ne doit pas porter atteinte à l'ordre public par des propos injurieux, racistes, sexistes ou diffamatoires.
Pour rappel, l'affichage sauvage sur des endroits non autorisés (arbres, mobilier urbain, bâtiments publics) est interdit et fait l'objet d'une verbalisation.

Diffusez vos sorties sur Radio Oxygène ! Partenaire de la ville dans le cadre d'un contrat annuel, la radio seine-et-marnaise diffuse vos annonces en priorité dans sa rubrique « Idées de sorties ». Envoyez vos communiqués au minimum 15 jours avant votre évènement à: florent@radiooxygene.fr (précisez le nom de la ville et le partenariat « pass'actu »).

Vos coordonnées sont-elles visibles ou à jour sur le site de la ville ? Vérifiez l'annuaire des associations sur https://www.bailly-romainvilliers.fr/votre-ville/annuaires.
Envoyez vos réclamations éventuelles à associations@bailly-romainvilliers.fr

Réseaux sociaux : la page Facebook de la ville relaie en priorité les actions municipales et informations de service public. Les actions associatives peuvent toutefois être relayées sous ces conditions:
- Nouvelle association
- Nouvelle activité si elle ne concurrence pas une activité existante d'une autre association de la ville
- Évènement associatif soutenu financièrement dans le cadre de l'appel à projets associatifs de la ville ou par Val d'Europe Agglomération.

Aides aux associations

Promouvoir l'animation locale et le haut niveau

Soucieuse d'encourager leur fonctionnement et leurs projets innovants, la municipalité subventionnera encore largement cette année les associations.

100 000 € seront consacrés au soutien aux associations romainvillersoises en 2023. Au-delà de l'aspect financier, le soutien municipal se concrétise par la mise à disposition de créneaux dans les équipements communaux : plus de 500 heures/semaine, hors terrains en extérieur. L'aide logistique est aussi fournie aux événements associatifs (prêt de matériel, ...).

La Vallée des Jeux : « pas de Ludofolies possibles sans soutien »

Avec deux grands évènements ludiques annuels et 465 adhérents, la ludothèque est l'une des locomotives associatives de la ville. Stéphane Daguerre, son président, vient de renouveler ses demandes de soutien pour 2023 : *« L'aide aux projets nous permet de louer les structures gonflables des Ludofolies, un évènement forcément déficitaire malgré la participation modique demandée aux participants (1 €) et les adhésions. D'autre part, la subvention annuelle de fonctionnement nous permet de renouveler chaque année nos jeux de société pour attirer des adhérents par des nouveautés. Elle nous aide aussi à payer le matériel bureautique et les consommables de l'association. »*

Grâce aux subventions et à l'aide logistique municipale, les entrées aux Ludofolies et au festival du jeu restent gratuites, accessibles à tous les habitants. Inscrite dans les statuts de la Vallée des Jeux, la mixité socio-culturelle est une volonté affirmée. Des assistantes maternelles aux familles en passant par les seniors, les activités hebdomadaires rassemblent autour des bienfaits du jeu : *« apprendre à perdre, développer son raisonnement et sa logique, réfléchir, se concentrer »* énumère Stéphane Daguerre.

La Vallée des Jeux, organisateur des Ludofolies en mars.

ATEC gym rythmique : des aides bienvenues pour soutenir le sport Élite

Les gymnastes Élite de l'ATEC sont soutenues par la ville.

En 2022, l'ATEC GR a candidaté à l'aide municipale aux projets pour soutenir deux gymnastes en pôle espoir.

« Il s'agissait d'aider les deux gymnastes pour leurs transports et hébergements sur leur pôle et en compétition. Inscrites sur les listes ministérielles, elles assurent dans l'année deux compétitions nationales, deux à trois internationales, ainsi que le championnat de France » souligne Isabelle Bonnouvrier, présidente du club.

« L'association a fait le choix de reverser l'aide de 1 000 € aux parents, qui doivent faire face à des frais très élevés pour poursuivre en Élite ».

L'ATEC GR a aussi bénéficié de l'aide aux sportifs de haut niveau proposée par Val d'Europe Agglomération.

« Nous renouvelons notre candidature en 2023 pour une gymnaste de onze ans en nationale A, le plus haut niveau possible en club. Elle a intégré la Section d'Excellence Sportive mise en place au collège des Blés d'Or par le rectorat, qui lui permet d'avoir des horaires aménagés et de suivre une vingtaine d'heures d'entraînement par semaine » explique la présidente. *« Elle participe également à des tournois internationaux et a fait les Championnats de France (pour la 2e année consécutive) en janvier dernier. Nous ferons également un dossier pour les deux gymnastes du pôle mais la priorité sera sur Loane ».*

« Charte du Sport », le dispositif intercommunal pour les clubs Élite

Val d'Europe agglomération concentre son aide associative sur les clubs Élite.

Elle y consacre 206 000 € en 2023.

En sport individuel, le soutien est accordé aux athlètes inscrits sur liste ministérielle et en centre national d'entraînement. En sports collectifs, la charte prend en considération le niveau du club avec une grille uniformisée. Les montants attribués fluctuent chaque année en fonction des niveaux et du nombre de demandeurs.

L'intercommunalité dispense 80 % de cette aide sous forme de subvention directe au club. Le reste se répartit entre les appels à projets, les formations et l'aide au transport. ❖

Des visites de conformité ont lieu régulièrement dans la ville. Ne vous mettez pas en infraction, déclarez vos travaux !

Urbanisme

Le b.a.-ba de l'urba : déclaration de travaux et permis de construire

Marteau-piqueur en main, vous vous apprêtez à réaliser le projet de vos rêves : une véranda, la piscine ou encore l'agrandissement du garage… Mais avant de vous lancer, vérifiez si vous êtes en conformité.

Bailly-Romainvilliers, son habitat à taille humaine, son charme de ville à la campagne… Mais là, au détour d'une rue, ces volets de couleur criarde, cette surélévation qui donne sur le voisin, ne serait-ce pas une terrible faute de goût ? Voir un abus ?
Phobique de l'administration, vous aimeriez éviter les procédures et échapper aux demandes de régularisation. C'est pourtant ce qui risque de vous arriver si vous engagez des travaux sans autorisation.
Avant de modifier votre habitation, renseignez-vous : les travaux prévus sont-ils soumis à une déclaration préalable ? À un permis de construire ? Sont-ils conformes au Plan local d'urbanisme ? Les couleurs, les dimensions de votre projet sont-elles autorisées ? Autant de questions auxquelles pourra répondre le service urbanisme de la commune. Prenez rendez-vous : c'est gratuit, sécurisant et utile pour éviter de futurs conflits de voisinage. ❖

Bloc-notes

Obligation d'affichage

- Une fois votre déclaration ou permis accordé, son affichage sur le terrain est obligatoire.
- Le panneau doit être lisible depuis l'espace public.
- Il doit rester pendant toute la durée du chantier.

Déclaration de travaux ou permis : durée de validité

- 3 ans
- Prolongeable 2 fois pour un an

Quelle autorisation pour quels travaux ?

- Elles sont différentes suivant la nature des travaux *(voir dessin ci-contre)*.
- Ne commandez rien avant d'avoir obtenu votre autorisation.
- Pour certains travaux, aucune autorisation n'est nécessaire.

Quels risques en cas de travaux illégaux ?

- Démolition ou remise en état
- Amende allant de 1 200 à 300 000 €
- Redressement fiscal.

Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme :

En mairie

- Le service urbanisme vous accompagne dans vos démarches.

Contact : urbanisme@bailly-romainvilliers.fr
Il vous reçoit sur rendez-vous,
en mairie : 01 60 43 74 63
Les lundis de 14h à 17h
Les vendredis de 9h à 12h

En ligne sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme

- **étape 1** se connecter au guichet depuis le site web de la commune où sont envisagés les travaux www.bailly-romainvilliers.fr
- **étape 2** créer un compte via l'onglet « Connexion »
- **étape 3** s'informer sur la réglementation. Toutes les informations s'affichent même hors connexion
- **étape 4** saisir sa demande en se laissant guider tout au long de la constitution du dossier
- **étape 5** sauvegarder ou transmettre
- **étape 6** suivre sa demande d'urbanisme.

VÉRANDA/TERRASSE COUVERTE OU NON

sans surélévation ou **< 5 m² :** aucune formalité
< 40 m² DP
> 40 m² PC

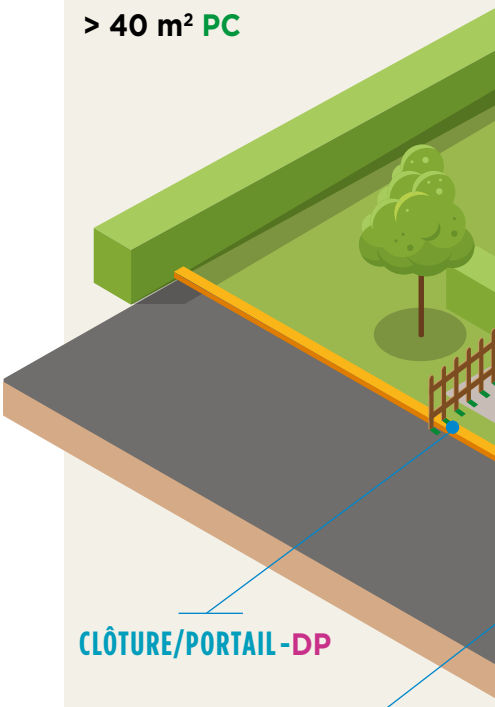

CLÔTURE/PORTAIL - DP

MENUISERIES EXTÉRIEURES (PORTES, FENÊTRES, PORTE DE GARAGE)

DP pour création, percement ou changement (vérifiez la palette de couleurs autorisées)
Aucune formalité si remplacement à l'identique.

ANTENNE PARABOLIQUE
Diamètre > 1 m : **DP**

EXTENSION/AMÉNAGEMENT DE COMBLES/SURÉLÉVATION
< 40 m² : DP
> 40 m² PC

CABANE/ABRI DE JARDIN/APPENTI/ CARPORT/PERGOLA
< 5 m² : aucune formalité
< 20 m² : DP
> 20 m² : PC

GARAGE (si accolé)
Transformation en pièce à vivre avec modification de façade :
< 40 m² : DP
> 40 m² : PC

TOIT, TUILES
DP
(Aucune formalité si remplacement à l'identique)

FENÊTRE DE TOIT/VELUX/ PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE
Sans création de surface : **DP**

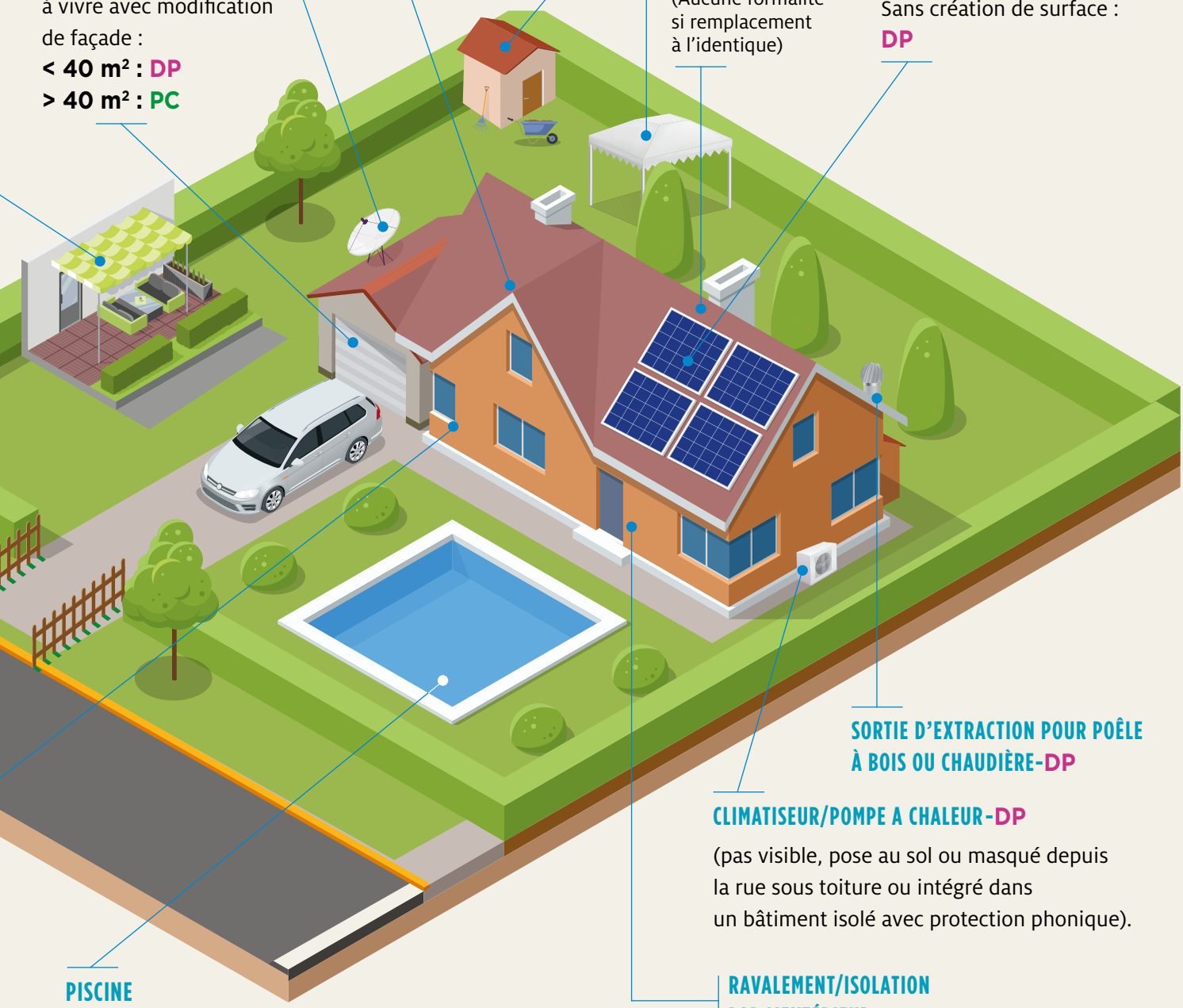

SORTIE D'EXTRACTION POUR POÊLE À BOIS OU CHAUDIÈRE-DP

CLIMATISEUR/POMPE A CHALEUR-DP
(pas visible, pose au sol ou masqué depuis la rue sous toiture ou intégré dans un bâtiment isolé avec protection phonique).

RAVALEMENT/ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR-DP

PISCINE
Bassin non couvert,
> 10 m² et < 100 m² : DP
Bassin couvert avec hauteur
> 1,80 m : PC
Piscine hors-sol restant plus de 3 mois : **DP**

CHANGEMENT DE DESTINATION/MODIFICATION DE FAÇADE OU DE STRUCTURE PORTEUSE - PC
(Aucune formalité si remplacement à l'identique).

PC = permis de construire

DP = déclaration préalable de travaux

Bailly informe

Infos Mairie

L'Hôtel de Ville est ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, mardi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h (pôle famille un samedi sur deux).
Services techniques : 01 60 43 60 58
Service urbanisme : 01 60 43 74 63
Pôle Famille : 01 60 43 74 64 ou 01 60 43 67 54
Mairie de Bailly-Romainvilliers - 51, rue de Paris
Tél. : 01 60 43 02 51
contact@bailly-romainvilliers.fr
www.bailly-romainvilliers.fr

Permanences du maire

Anne Gbiorczyk vous reçoit le samedi :
De 9h à 11h sur rendez-vous
De 11h à 12h sans rendez-vous.
Contactez le 01 60 43 60 57
ou contact@bailly-romainvilliers.fr

L'info utile

Newsletter de Bailly : abonnez-vous et recevez chaque semaine la Newsletter de Bailly en vous inscrivant sur le site www.bailly-romainvilliers.fr
Page Facebook : likez la page « Bailly-Romainvilliers-Mairie » !

NUMÉROS D'URGENCE
Police nationale : 17
Police municipale : 01 60 94 43 25
Pompiers : 18
SAMU : 15
SOS Médecins : 0 825 33 36 15
Grand Hôpital de l'Est Francilien
de Marne-la-Vallée : 01 61 10 61 10
de Meaux : 01 64 35 38 38
Dentistes et médecins de garde : contactez le commissariat de Chessy 01 60 43 63 00
Vétérinaire : (1-3, rue du Tahuriau) : 01 60 42 06 66

COLLECTES
Ordures ménagères : mardi et vendredi
Tri : vendredi
Déchets verts : mercredi d'avril à novembre
Encombrants : jeudi 1er juin 2023

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
lundi 19 juin 2023 à 19h30
salle du Conseil en mairie.

MESSES
à l'église de Bailly : vendredi à 18h30
Tél. : 01 60 42 01 15 – paroisse-st-colomban.fr

Vente du muguet le 1er mai

1er mai, la vente du muguet est autorisée mais réglementée par arrêté :

- Sans banc ni tréteaux

- À 100 mètres minimum des boutiques
- Sans racines ni vannerie ni poterie ni autres fleurs

Pour le bien de tous, professionnels et vendeurs occasionnels, merci de le respecter.

Tribune Libre

Tribune majoritaire

Un dynamisme exceptionnel a marqué les 30 premiers mois de notre mandat, riche en actions et en investissements malgré les crises et les conflits que nous avons dû traverser :
- modernisation de notre éclairage public
- installation de caméras de surveillances supplémentaires,
- réaménagement et la réfection de la rue de Jariel,
- fin des travaux du poste de police municipale…

L'attractivité économique de notre commune s'accroît et les entreprises qui s'implantent y apprécient un cadre de travail harmonieux. Bienvenue à DELOITTE, TESLA, MULTIVAC, aux hôtels KISPACE et HOLIDAY INN EXPRESS. D'autres rejoindront bientôt notre territoire, avec des projets prestigieux à l'étude.
Laissons les oppositions prétendre que nous n'avons ni projets ni ambitions pour notre ville, que nous sommes divisés, affaiblis, autocratiques ou autoritaires. Il ne leur reste plus que cela pour exister.

L'équipe Bien Vivre Bailly

Tribunes de l'opposition

Pour tout exécutif, le mi-mandat permet un pré-bilan. Dixit l'exécutif : une rue refaite, des nouveaux leds et des nouveaux spectacles. Voilà ! N'oublierait-il pas la dizaine de démissions, l'arrivée d'un nouveau membre de l'opposition au CCAS et surtout l'absence totale de projet durant les 3 premières années du mandat ? La seconde partie du mandat ne présage rien de mieux ou de plus. Le budget prévisionnel est vide de tout sens, avancées et ambitions. Du suivi, rien de plus ; navrant. Une ville qui dort, une ville qui n'évolue plus et des habitants qui ont du mal, économiquement, y compris pour la scolarité et les loisirs de leurs enfants. Contrairement à ce qui se dit au sein de la majorité, l'équipe 100 % pour Bailly n'est pas en colère. Elle est désabusée et sans réponse face aux nombreuses questions des habitants. Pour autant et malgré l'interdiction exprimée en instance publique, nous continuerons de sourire car nous savons que, d'ici peu, Bailly Romainvilliers reprendra vie.

Une équipe 100 % pour Bailly

Et si l'on parlait d'autre chose ?
Nous avons souvent dénoncé dans ces colonnes une municipalité autoritaire et anti démocratique. Mais qui entend et qui lit nos 1000 signes bimestriels ? Et pourtant si l'exécutif manque à ce point de transparence dans la gestion quotidienne au point d'écarter les deux oppositions de tout travail et de toutes les informations, comment va-t-elle se comporter face aux enjeux colossaux qui attendent Bailly. Si c'est en 2026 que le nouveau développement urbain de Bailly se produira, c'est maintenant que tout se décide : combien et quels types de logements - 1500, plus ? Un campus ? Quels nouveaux équipements ? Un parc ? Quelles nouvelles routes ? Et le barreau promis depuis dix ans ? Les techniciens travaillent à ces projets (plaines de Lilandry et ouest de la pénétrante), mais la population sera-t-elle consultée et même informée de ce que deviendra notre commune, on peut en douter vu l'omerta qui règne dans le cercle des conseillers restant de la majorité.

Bailly pour tous

Ces propos sont publiés sous la stricte responsabilité de leurs auteurs et n'engagent aucunement la Mairie de Bailly-Romainvilliers.

Bailly talents

Belinda May et Cécile Baudin, romancières

À l'orée de la Brie inspirante et reposante, deux écrivaines romainvillersoises sortent leurs premiers ouvrages.

« Behind the gate », le roman de **Belinda May,** raconte l'histoire d'une petite communauté bourgeoise qui bascule après l'enlèvement de l'un des enfants. Du suspens et une ambiance à la *Desperate Housewives* à dévorer !

L'auteure est aussi votre voisine : Romainvillersoise depuis quelques mois, Belinda signe son premier roman. Juriste, ex-championne de cheerleading, elle a débridé son imaginaire en s'inspirant de son enfance, mais aussi de ses voyages aux États-Unis.

« Behind the gate » - Le Lys Bleu éditions.

Instagram : @belinda_may

Sorti en librairie le 9 mars, « Marques de fabrique » est un polar inspiré du terroir qu'a largement sillonné **Cécile Baudin,** son autrice. De formation scientifique, cette ancienne DRH s'est arrêtée à Bailly-Romainvilliers en 2020 pour se consacrer à son rêve d'enfant, l'écriture. *« Mon métier m'a permis de comprendre et de mettre en valeur de nombreux métiers industriels, artisanaux, ou de services. Tous essentiels, tous passionnants, tous constituant un patrimoine précieux de la culture et de l'histoire françaises »* précise-t-elle. Ses personnages sont inspecteurs du travail, louvetiers ou journalistes, mineurs du fer, religieuses ou employés de maison.

Marques de Fabrique est le premier tome d'une trilogie se déroulant au XIXe siècle. Suivront « Là où le Diable ne peut atteindre », et « Dur comme fer », en 2024 et 2025.

« Marques de fabrique »

Presses de la Cité, collection « Terres de France ».

www.cecilebaudin.fr – Instagram @cecile_bdn

L'accueil de la mairie évolue !

Vous pourrez constater un nouveau pupitre et un nouvel écran d'affichage dynamique dans le hall d'accueil.

L'écran sert à informer les administrés sur :

- Les spectacles programmés à la Ferme Corsange
- Les animations et activités organisées par la ville
- Les informations importantes à retenir

Quant au pupitre, il permet aux administrés de :

- Réserver un rdv pour les CNI/Passeports
- Consulter les actes administratifs
- Consulter les conseils municipaux et les délibérations
- Consulter les autorisations d'urbanisme
- Voter pour un projet participatif
- Réaliser des démarches administratives.

MARCHÉ DES TERROIRS

BAILLY ROMAINVILLERS

Samedi 13 mai 9h à 18h

Place de l'Europe

+ d'informations

BAILLY

01 60 43 02 51 - www.bailly-romainvilliers.fr

Bailly-Romainvilliers - Mairie